

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

n° 2023 - 16

Restauration scolaire non assurée dans les écoles du Gosier
le 7 février 2022

6 février 2023

Cédric CORNET, maire du Gosier informe les parents d'élèves des écoles du territoire communal qu'en raison d'un mouvement de grève annoncé, **la restauration scolaire ne sera pas assurée dans les établissements scolaires demain mardi 7 février.**

Il convient de prendre les dispositions nécessaires pour récupérer les enfants après la classe du matin afin de leur donner leur repas du midi.

Par ailleurs, l'accueil des enfants en garderie du matin et du soir risque également d'être perturbé voire annulé dans certaines écoles. Les parents sont invités à rester à l'écoute des informations officielles de la collectivité.

Le maire du Gosier prie les parents de bien vouloir l'excuser pour la gêne occasionnée.